

OFFRE

Conseil • Etude • Réalisation d'équipement électrique et thermique



L. FRAPIER
entreprises

- ET Electricité Tertiaire
- EI Electricité Industrielle
- GC Génie Climatique



SARL LAURENT FRAPIER ENTREPRISES
ZA CAMPARIAN NORD - SORTIE 7 RN 89 - 33870 VAYRES
TEL : 09 51 09 02 91 / Port 06 24 92 32 04 / FAX : 05 57 84 76 20



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| OFFRE | 3 |
| PLANNING | 4 |
| MOYENS HUMAINS | 5 |
| PERSONNEL..... | 7 |
| MOYENS TECHNIQUES | 18 |
| BUREAU D'ETUDES | 19 |
| MATERIEL DE TRANSPORT..... | 20 |
| OUTILLAGE..... | 21 |
| METROLOGIE | 22 |
| ATELIERS | 23 |
| CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ELECTRIQUE | 24 |
| CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE GAZ..... | 26 |
| QUALITE SECURITE ENVIRONNEMENT | 27 |
| SECURITE..... | 28 |
| GESTION DES DECHETS..... | 33 |
| DOSSIER TECHNIQUE | 36 |



OFFRE

copie du devis

joint en annexe



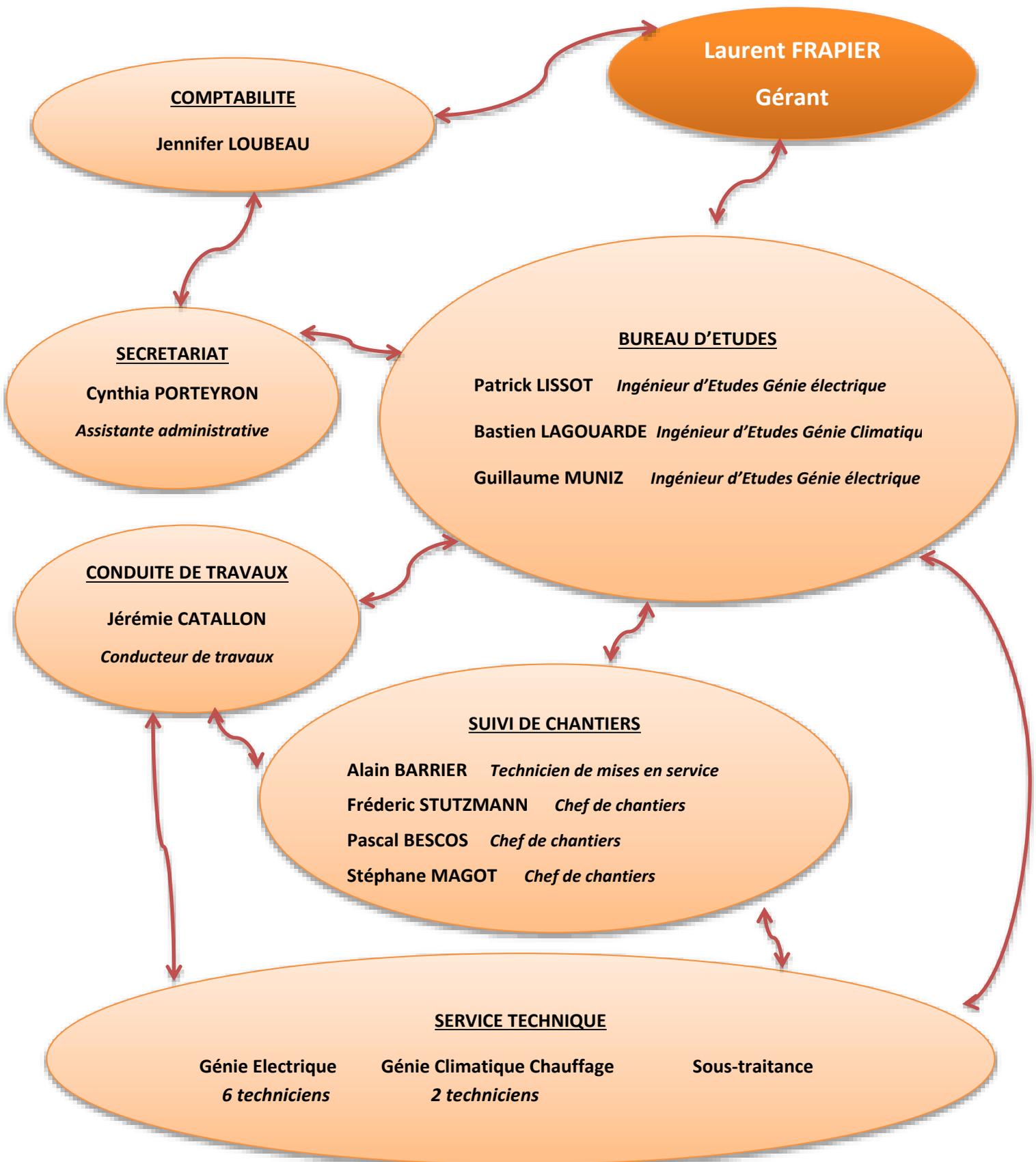
PLANNING



MOYENS HUMAINS



ORGANIGRAMME





PERSONNEL



Laurent FRAPIER

Gérant - 47 ans

Formation et diplômes

BTS Electrotechnique

Formation en Entreprise au Génie Climatique

Suivi et mise au point des installations

Expériences

- 1989 à 1998 : FORCLUM à BORDEAUX, *cursus :
De technicien de chantier à Chargé d'affaires*
- 1998 à 2003 : FAUCHE AUTOMATION à PESSAC, *Responsable du service Industriel , et service
Commercial*
- 2003 : Création de LAURENT FRAPIER ENTREPRISES



Patrick LISSOT

Ingénieur d'Etudes Génie Electrique – 48 ans

A intégré l'Entreprise en janvier 2011

Formation et diplômes

1984 Baccalauréat F3 – STI

1986 Agent de Maintenance en chaîne automatisée niveau IV

1989 BTS Maintenance industrielle

Expériences

- 2010 : ETE RESEAUX, Saint André de Cubzac, *dessinateur*,
- 2004 à 2010 : C.F.A.I., Caen, *formateur coordonnateur*,
- 1999 à 2004 : CPES, Virmont, *chargé d'affaires du service électricité*

Habilitations

TITRE D'HABILITATION ELECTRIQUE

PATRICK LISSOT

Laurent FRAPIER Entreprises
ZA CAMPARIAN NORD
33870 VAYRES

| Personnel | Symbole d'habilitation | domaine de tension | Champ d'application Ouvrage concernés | indication complémentaires |
|---|------------------------|--------------------|--|----------------------------|
| Non electricien habilité | | | | |
| Electricien | H0V | HTA | tous client | HTA inferieure ou =20kv |
| Charge de travaux ou d'interventions | B2V BR | TBT/BT TBT/BT | tous client | |
| Chargé d'essai | B2V essai | TBT/BT | tous client | |
| Chargé de consignation habilitation spéciaux | BC | TBT/BT | tous client | |
| | | | | |

P. LISSOT
Salarié
Signature

fait en deux exemplaires

L. FRAPIER
Gérant
Signature
SARL FRAPIER Entreprises
Z.A. Camparian Nord 33870 VAYRES
Tél. 09 99 03 03 03 Fax : 05 33 84 76 20
SIRET 447 920 240 0002

date de validité
du 01/04/2013
au 01/04/2016



Bastien LAGOUARDE

Ingénieur d'Etudes Génie Climatique – 25 ans

A intégré l'Entreprise en septembre 2011

Formation et diplômes

2007 Baccalauréat Sciences et Technologies Industrielles – Spécialité Génie Energétique

2009 BTS Fluides Energies Environnement – Option B Génie Climatique

2010 Licence Professionnelle Chargé d'Affaires en Génie Climatique

Expériences

- 2010 : SARL LAGOUARDE ROLAND, *technicien de chantiers*,
BENNINGER 64 à Bayonne, *stagiaire technicien d'études*,
- 2008 : SARL DEZES à Anglet, *stagiaire technicien d'études*

Habilitations



Convention PG
**ATTESTATION DE VALIDATION
DES CONNAISSANCES GAZ
du Responsable Gaz**
LAGOUARDE BASTIEN

647959
SARL L. FRAPIER ENTREPRISES
ZA CAMPARIAN NORD
33870 VAYRES

Je soussigné, le 16/05/2012, à la validation de mes connaissances gaz
mise en place par l'association QUALIGAZ, sur les thèmes suivants :

Règlementation Gaz, Installation Gaz

Fait à Bron, le 25 mai 2012
Pour QUALIGAZ
QUALIGAZ
Association
131, 133 avenue Jean-Jacques
VASSEROT - 69100 Bron
Le Service des Activités de Formation



Guillaume MUNIZ

Ingénieur d'Etudes Génie Electrique – 38 ans

A intégré l'Entreprise en Mars 2015

Formation et diplômes

1997 CAP Electrotechnique

1998 Préparation au BP installation en équipement Electrique

Expériences

- 2012-2015 : SAS SARTHOU, *dessinateur*
- 2010-2011 : DUPLAN *Ingénierie, dessinateur*
- 2006-2010 : FRAPIER ENTREPRISES, *Dessinateur technicien bureau d'études*

2002-2006 : CEF, *vendeur magasinier en équipements électriques*



Romain FRAPIER

Technicien d'Etudes et de Maintenances en Génie Electrique – 21 ans

Formation en alternance au Lycée JEAN MONNET

A intégré l'Entreprise en mai 2013

Formation et diplômes

2011 Bac STI Gustave Eiffel

2012/2013 DUT Génie Climatique

En cours : BTS Maintenance Industrielle

Expériences

Intégration en Entreprise durant les congés d'été depuis 2006.

Habilitations

TITRE D'HABILITATION ELECTRIQUE

Romain FRAPIER
ELECTRICIEN

Laurent FRAPIER Entreprises
ZA CAMPARIAN NORD
33870 VAYRES

| Personnel | Symbole d'habilitation | domaine de tension | Champ d'application Ouvrage concernés | indication complémentaires |
|--------------------------------------|------------------------|--------------------|---------------------------------------|----------------------------|
| Non electricien habilité | | | | |
| Electricien | H0V | HTA | tous client | HTA inférieure ou =20kv |
| Charge de travaux ou d'interventions | B2V BR | TBT/BT | tous client | |
| Charge d'essai | R3V essai | TBT/BT | tous client | |
| Charge de consignation | BC | TBT/BT | tous client | |
| habilitation spéciaux | | | | |

L. FRAPIER
Salarié
Signature

fait en deux exemplaires

L. FRAPIER
Gérant
Signature

date de validité
du 01/12/2014
au 01/12/2017

SARL L. FRAPIER Entreprises
Z.A. Camparian Nord 33870 VAYRES
Tel. 05 51 02 03 93 Fax 05 57 84 76 20
SIRET 447 930 340 00028



Jérémie CATALLON

Conducteur de Travaux – 29 ans

A intégré l'Entreprise en juillet 2004

Formation et diplômes

CAP-BEP électrotechnicien avec mention – formation interne

Niveau Bac Pro Electrotechnicien

Expériences

Depuis 2004 : LAURENT FRAPIER ENTREPRISES, *cursus : formation interne en technique et encadrement humain sur les chantiers*

Habilitations

TITRE D'HABILITATION ELECTRIQUE

JEREMIE CATALLON
ASSISTANT CHARGE D'AFFAIRE

Laurent FRAPIER Entreprises
ZA CAMPARIAN NORD
33870 VAYRES

| Personnel | Symbole d'habilitation | domaine de tension | Champ d'application Ouvrage concernés | indication complémentaires |
|--|------------------------|--------------------|--|----------------------------|
| Non electricien habilité | | | | |
| Electricien | H2V | HTA | tous client | HTA inferieure ou =20kv |
| Charge de travaux ou d'interventions | B2V/BR | TBT/BT | tous client | |
| Chargé d'essai | B2V essai/H2V essai | TBT/BT/HTA | | |
| Chargé de consignation habilitation spéciaux | BC/HC | TBT/BT/HTA | tous client | |
| | | | | |

J. CATALLON

Salarié

Signature

fait en deux exemplaires

L. FRAPIER

Gérant

Signature

SARL L. FRAPIER Entreprises
Z.A. Camparian Nord 33870 VAYRES
Tél. 09 51 29 02 91 Fax 05 57 84 76 20
SIRET 447 807 240 00028

date de validité

du 01/04/2013

au 01/04/2016



Alain BARRIER

Technicien de mises en service – 57 ans

A intégré l'Entreprise en 2008

Formation et diplômes

1986 CAP ELECTRICIEN D'EQUIPEMENT INDUSTRIEL

1994 CAP INSTALLATION EN TELECOMMUNICATIONS ET COURANTS FAIBLES

1995 BEP INSTALLATION EN TELECOMMUNICATIONS

Expériences

1999 à 2007 S2K à VILLENAVE D'ORNON, *Chef de chantier*

1986 à 1999 EN.EL.AT à PESSAC, *Chef d'équipe*

1983 à 1985 A.C.S. à BORDEAUX, *Cariste, chef de parc*

Habilitations

TITRE D'HABILITATION ELECTRIQUE

ALAIN BARRIER
CHEF D'EQUIPE

Laurent FRAPIER Entreprises
ZA CAMPARIAN NORD
33870 VAYRES

| Personnel | Symbole d'habilitation | domaine de tension | Champ d'application Ouvrage concernés | indication complementaires |
|---|---------------------------|--------------------|--|----------------------------|
| Non electricien habilité | | | | |
| Electricien | H1V | HTA | tous client | HTA inferieure ou =20kv |
| Charge de travaux ou d'interventions | BR | BTA | tous client | |
| Charge d'essai | | | | |
| Charge de consignation | X | X | X | BT et TBT |
| habilitation spéciaux | | | | |

A. BARRIER

Salarié

Signature

fait en deux exemplaires

L. FRAPIER

Gérant

Signature

SARL L. FRAPIER Entreprises
Z.A. Camparian Nord 33870 VAYRES
Tél. 09 51 02 51 91 Fax: 05 57 84 76 29
SIRET 447 920 340 00028

date de validité

du 01/04/2013

au 01/04/2016



Pascal BESCOS

Chef de chantiers – 29 ans

A intégré l'Entreprise en août 2010

Formation et diplômes

2002 BEP Electrotechnique, Lycée Gustave Eiffel

2000 CAP Installation d'Equipements électriques

CACES Nacelle 1B et 3B

Expériences

2009 à 2010 CONCEPTELEC au HAILLAN

2002 à 2009 EN.EL.AT. à PESSAC

Habilitations

TITRE D'HABILITATION ELECTRIQUE

PASCAL BESCOS
ELECTRICIEN

Laurent FRAPIER Entreprises
ZA CAMPARIAN NORD
33870 VAYRES

| Personnel | Symbole d'habilitation | domaine de tension | Champ d'application Ouvrage concernés | indication complementaires |
|---|------------------------|--------------------|--|----------------------------|
| Non electricien habilité | | | | |
| Electricien | H0V | HTA | tous client | HTA inferieure ou =20kv |
| Charge de travaux ou d'interventions | B2V BR | TBT/BT TBT/BT | tous client tous client | |
| Charge d'essai | B2V essai | TBT/BT | | |
| Charge de consignation habilitation spéciaux | BC | TBT/BT | tous client | |

P. Bescos
Salarié
Signature

fait en deux exemplaires

L. FRAPIER
Gérant
Signature
SARL L. FRAPIER Entreprises
Z.A. Camparian Nord 33870 VAYRES
Tél. 09 51 09 02 90 Fax : 05 57 84 76 20
SIRET 847 920 240 00028

date de validité
du 01/04/2013
au 01/04/2016



Frédéric STUTZMANN

Chef de chantiers – 45 ans

A intégré l'Entreprise dès sa création

Formation et diplômes

1987 CAP Electrotechniques

Expériences

1998 à 2003 SARL PENICAUD Pineuilh

Habilitations

TITRE D'HABILITATION ELECTRIQUE

FREDERIC STUTZMAN
ELECTRICIEN

Laurent FRAPIER Entreprises
ZA CAMPARIAN NORD
33870 VAYRES

| Personnel | Symbole d'habilitation | domaine de tension | Champ d'application Ouvrage concernés | indication complementaires |
|---|------------------------|--------------------|--|----------------------------|
| Non electricien habilité | | | | |
| Electricien | H0V | HTA | tous client | HTA inferieure ou =20kv |
| Charge de travaux ou d'interventions | B2V BR | TBT/BT TBT/BT | tous client tous client | |
| Chargé d'essai | B2V essai | TBT/BT | | |
| Chargé de consignation habilitation spéciaux | BC | TBT/BT | tous client | |
| | | | | |

F. STUTZMAN

Salarié

Signature

fait en deux exemplaires

L. FRAPIER

Gérant

Signature

SARL L. FRAPIER Entreprises

Z.A. Camparian Nord 33870 VAYRES

Tel. 09 51 09 03 91 Fax: 05 57 84 76 20

SIRET-447 920 240 00028

date de validité

du 01/04/2013

au 01/04/2016



Stéphane MAGOT

Chef de chantiers – 48 ans

A intégré l'Entreprise en septembre 2014

Formation et diplômes

Apprenti électricien

Expériences

2008 à 2014 : gérant de l'EURL MAGOT, entreprise d'Electricité, Plomberie et Chauffage

2003 à 2008 : électricien, plombier et chauffagiste en nom propre

1999 à 2000 : CG2A à MERIGNAC, *technicien qualifié de maintenance*

1996 à 1999 : KONEMATIC à MERIGNAC, *technicien qualifié de maintenance*

Habilitations

TITRE D'HABILITATION

EMPLOYEUR/Laurent FRAPIER Entreprises

NOM /MAGOT

PRENOM/STEPHANE

FONCTION/technicien

| Personnel | Symbole d'habilitation | domaine de tension | Champ d'application Ouvrage concernés | indication complémentaires |
|--------------------------------------|------------------------|--------------------|--|----------------------------|
| Non electricien habilité | | | | |
| Electricien | H+V | HTA | tous client | HTA inferieure ou =20kv |
| Charge de travaux ou d'interventions | BR | BTA | tous client | |
| Chargé de consignation | x | | x | BT et TBT |
| habilitation spéciaux | | | | |

Le titulaire/M MAGOT
Signature

Pour l'employeur
Nom/ frapier
Fonction /directeur
Signature

date/1 septembre 2014
validité/1 septembre 2014

fait en deux exemplaires

SARL L. FRAPIER Entreprises
Z.A. Camparian Nord 33870 VAYRES
Tél. 09 51 09 02 91 Fax : 05 57 84 76 20
SIRET 447 920 240 00028



MOYENS TECHNIQUES



BUREAU D'ETUDES

Le bâtiment situé ZA CAMPARIAN NORD à VAYRES, propriété de LAURENT FRAPIER ENTREPRISES a pour ses bureaux une superficie de 200m².

- Informatique
- Poste CAO DAO 4
- Etude de prix 4
- Gestion comptable 1





MATERIEL DE TRANSPORT

- CITROEN BERLINGO 1
- FIAT DUCATO 2
- FIAT FIORINO 2
- FORD TRANSIT 2
- 308 1
- FOCUS 1





OUTILLAGE

| | | |
|--|--------|----|
| - Sertisseuse 4mm ² à 50 mm ² | CU/Alu | 1 |
| <i>SEMBRE</i> | | |
| - Sertisseuse 35 mm ² à 400 mm ² | | 2 |
| - Echelle 4 ml | | 15 |
| - Echelle 3 ml | | 15 |
| - Echelle 2 ml | | 15 |
| - Dérouleur de câble | | 2 |
| - Meuleuse | | 10 |
| <i>MAKITA - BOSCH</i> | | |
| - Perforateur | | 10 |
| <i>BOSCH - MAKITA</i> | | |
| - Perceuse fer | | 10 |



METROLOGIE

- Multimètre U/I/ohmètre 5
- Testeur de terre 1
- Testeur d'isolement 1
- Testeur de déclenchement 1
- Luxmètres
- Anémomètre
- Contrôleur de température





ATELIERS

300m² du bâtiment sont dédiés aux ateliers (stockages)

Atelier départ de marchandises et livraisons



- stockage de matériel sensible
(Câble, cosses, fils etc...)
- Equipement pour câblage des armoires





CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ELECTRIQUE



QUALIFELEC

ENERGIES NOUVELLES
ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

CERTIFICAT

DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

FRAPIER Entreprises

ZA de Camparian Nord

33870 VAYRES

- Forme Juridique : SARL
- Siret : 44792024000028
- Assurance : SMABTP
- Responsable légal : FRAPIER Laurent
- Téléphone : 09 51 09 02 91
- Fax : 05 57 84 76 20
- Courriel : laurentfrapier@aol.com

Installations Electriques

E22

- Certificat valable du 01/08/2014 au 31/07/2015
- Dossier N° **40-RP-37090-033-0**
- Certificat N° 60 490
- Edité le 30/06/2014



Cette qualification a été attribuée par Qualifelec le 01/08/2014 pour une durée de 4 ans, sur la base du référentiel de qualification Installations Electriques et du règlement de qualification.

Le présent certificat est valable 1 an et sera renouvelé sous réserve du respect des conditions définies.

Thierry HENault
Président de Qualifelec

QUALIFELEC

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DE QUALIFICATION DES ENTREPRISES DU GÉNIE ELECTRIQUE ET ENERGETIQUE
109, rue Lemaître 75012 PARIS - Standard : 01 53 06 55 20 - Fax : 01 53 06 65 21 - www.qualifelec.fr
ASSOCIATION LOI 1901 - SIRET 308 091 586 00039 - APE 9411 Z



ACCREDITATION N° 4-0558
PORTÉE DISPONIBLE
SEE WWW.COFRAC.FR



SOYEZ RECONNUS
POUR VOS COMPÉTENCES!

QUALIFELEC
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DE QUALIFICATION DES ENTREPRISES DU GŔME ÉLECTRIQUE ET ÉNERGÉTIQUE
108, rue Lemaître 75017 PARIS - Standard : 01 53 06 66 20 - Fax : 01 53 06 66 21
www.qualifelec.fr

NOMENCLATURE QUALIFICATION INSTALLATIONS ELECTRIQUES

P I E - PROBATOIRE INSTALLATIONS ELECTRIQUES: Après avis favorable des commissions d'examen et sur décision de son conseil d'administration, l'association QUALIFELEC peut délivrer à l'entreprise (ou établissement) une attestation probatoire en Installations Electriques. Non renouvelable, elle justifie qu'au vu du contenu de son dossier de demande de qualification, l'entreprise (ou établissement) concernée répond à l'ensemble des critères minimum de moyens techniques requis lui permettant de réaliser des travaux d'installation d'équipement électrique dans le domaine d'activité Installations Electriques.

INDICE E1 : Entreprise qui justifie par ses propres références qu'elle réalise des travaux d'installation d'équipement électrique dans les logements et habitats individuels, les petits collectifs à usage résidentiel, les locaux à usage professionnel (agricole, tertiaire et industriel), les établissements recevant du public limités à la cinquième catégorie, les emplacements extérieurs, parcs et jardins, etc.
Ces travaux sont destinés notamment à la réalisation d'équipements électriques basse tension, de systèmes très basse tension tels que : portiers, alarmes, gestionnaires d'énergie, etc.
En outre, l'entreprise met en œuvre tous systèmes et procédés associés, chargés de la protection et de la commande des réalisations citées ci-dessus, ainsi que la maintenance et l'entretien de ces dernières.

INDICE E2 : Entreprise qui justifie par ses propres références qu'elle étudie et réalise des travaux d'installation d'équipement électrique dans les immeubles collectifs à usage résidentiel y compris les IGH, les locaux à usage professionnel (agricole, tertiaire et industriel), les établissements de toutes catégories recevant du public, les emplacements extérieurs, parcs et jardins, les locaux et emplacements à risques spéciaux.
Ces travaux sont destinés notamment à la réalisation d'équipements électriques haute et basse tension, de systèmes de très basse tension tels que : portiers, alarmes, gestionnaires d'énergie, etc.
En outre, l'entreprise met en œuvre tous systèmes et procédés associés, chargés de la protection et de la commande des réalisations citées ci-dessus, ainsi que la maintenance et l'entretien de ces dernières.

INDICE E3 : Entreprise qui, après conception et étude réalisées par ses soins, justifie par ses propres références qu'elle effectue des travaux d'installation d'équipement électrique dans tous locaux et emplacements sans distinction d'usage et destinés notamment à la réalisation d'équipements électriques tels que : substitution de source, traitement de la continuité et l'immunité des systèmes.
La puissance distribuée ne saurait être inférieure à 400 KVA.
En outre, l'entreprise met en œuvre tous systèmes et procédés associés, chargés de la protection, de la commande et de la gestion technique des réalisations citées ci-dessus, ainsi que la maintenance et l'entretien de ces dernières.

INDICE EC - Ensembles Complexes: Entreprise effectuant la conception et la réalisation des travaux d'installations et d'équipements électriques de haute technicité dans des ensembles complexes ainsi que la maintenance et l'entretien des installations et des équipements électriques.
L'entreprise qui a déjà la qualification E3 en électrotechnique possède, en outre, la compétence et les capacités pour concevoir et étudier avec ses moyens propres, de telles installations tant en courants forts, qu'en courants faibles.
Ces travaux portent sur des installations de puissance en basse ou haute tension, l'entreprise maîtrise des techniques multiples telles que : des systèmes de distribution d'électricité de grande puissance, pouvant être associés à des dispositifs de gestion de réseau, des équipements de mesure, d'automatismes et de régulation intégrés dans des processus industriels et des systèmes avancés de supervision et de gestion technique.

CLASSIFICATION 1 : L'entreprise possède un effectif permanent de **1 à 3 exécutants électriciens** qualifiés pour l'exécution de ces travaux.

CLASSIFICATION 2 : L'entreprise possède un effectif permanent de **4 à 10 exécutants électriciens** qualifiés pour l'exécution de ces travaux.

CLASSIFICATION 3 : L'entreprise possède un effectif permanent de **11 à 49 exécutants électriciens** qualifiés pour l'exécution de ces travaux.

CLASSIFICATION 4 : L'entreprise possède un effectif permanent **supérieur à 50 exécutants électriciens** qualifiés pour l'exécution de ces travaux.

MENTION AUT - Automatismes : L'entreprise conçoit et assure l'étude, la programmation et la réalisation de systèmes utilisant des automates programmables industriels.

MENTION CH - Chauffage électrique : Entreprise qui justifie par ses propres références qu'elle réalise des installations de chauffage électrique dans tous locaux. Ces travaux sont destinés notamment à la réalisation d'équipements de chauffage avec ou sans ventilation faisant appel aux procédés et appareils suivants : chauffage électrique direct par convecteurs, radiateurs, aérothermes ou ventilo-convecteurs, chauffage électrique par accumulateur individuel.

MENTION SEH - Sécurité Electrique Habitat : Entreprise qui justifie par ses propres références visées par CONSUEL qu'elle réalise des installations de mise en sécurité électrique dans l'habitat existant.

MENTION CM - Contrôles et Mesures : Qualifelec, sur décision du comité de qualification, attribue la mention CM "Contrôles et Mesures" aux entreprises pour leur engagement à justifier auprès de leurs clients de l'autocontrôle de leurs installations d'équipement électrique.

MENTION SPV.RGE - Mention Solaire Photovoltaïque

Entreprise qui justifie par ses propres références qu'elle conçoit, étudie et réalise des installations de panneaux solaires photovoltaïques raccordés au réseau de distribution dans tous les locaux et emplacement à usage résidentiel, agricole, tertiaire et industriel, ainsi que leur maintenance et entretien.

MENTION PROBATOIRE PSPV.RGE - Mention Probatoire Solaire Photovoltaïque

La mention probatoire Solaire Photovoltaïque PSPV, non renouvelable, justifie qu'au vu du contenu de son dossier de demande, l'entreprise (ou établissement) concernée répond à l'ensemble des critères minimum de moyens techniques et de formation requis lui permettant de réaliser des installations de panneaux solaires photovoltaïques raccordés au réseau de distribution dans tous les locaux et emplacement à usage résidentiel, agricole, tertiaire et industriel, ainsi que leur maintenance et entretien. A l'issue de la période probatoire de 24 mois maximum, l'entreprise devra justifier de références certifiées par attestations de conformité pour demander l'obtention de la mention SPV pleine et entière.

MENTION MEE.RGE - Mention Economie d'Énergie

L'entreprise (ou établissement) doit justifier de la formation d'un ou des Responsables Techniques. La formation doit être dispensée par un organisme reconnu apte à dispenser ce type de formations. Elle doit justifier de deux références.

MENTION PROBATOIRE PMEE.RGE - Probatoire Mention Economie d'Énergie

La mention probatoire Economie d'Énergie PEE, non renouvelable, justifie qu'au vu du contenu de son dossier de demande, l'entreprise (ou établissement) concernée répond à l'ensemble des critères minimum de moyens techniques et de formation requis lui permettant de réaliser des travaux d'amélioration énergétique. A l'issue de la période probatoire de 24 mois maximum, l'entreprise devra justifier de deux références pour demander l'obtention de la mention Economie d'Énergie pleine et entière.



CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE GAZ



ATTESTATION Professionnel du gaz 2015 (Renouvellement)

INFORMATIONS SUR LE CHEF D'ENTREPRISE

M., Mme, Mlle, Nom et prénom(s) : FRAPIER LAURENT
Né(e) le : 08/03/1967

INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

Nom : SARL L. FRAPIER ENTREPRISES
Adresse : ZA CAMPARIAN NORD

33870 VAYRES
Téléphone : 0951090291
Télécopie : 0557847620
Mobile :

FFB n° : FNB16702

SEBTP n° : 33 M D 0158

Forme juridique : SARL
Date de création : 01/04/2003
Nombre de salariés : 11
N° SIRET : 44792024000028
Code APE : 4321A
E-mail : laurentfrapier@laurentfrapierentreprise.com
Vient d'une autre OP

ENGAGEMENT PG

Convention du 22/06/2011

JE M'ENGAGE :

- à respecter les termes de la Convention PG, sur les engagements concernant la qualité et la sécurité des installations intérieures gaz, pour l'ensemble des travaux d'installation et de remplacement, relevant des certificats de conformité Modèle 2 et Modèle 4,
- à ne réaliser des installations qu'avec des matériels conformes aux normes et spécifications rendues obligatoires par la réglementation en vigueur ou à défaut ayant obtenu un agrément ministériel ou une autorisation,
- à participer au financement des actions menées par les professionnels du gaz et HabitA+
- à ne plus utiliser et à enlever les logos des années précédentes,

Je certifie sur l'honneur que je ne fais pas, actuellement, l'objet d'une radiation de l'appellation PG. J'autorise l'utilisation des informations données dans ce document pour constituer les listes informatiques des fichiers Qualigaz, Dekra, Copraudis, Les Professionnels du Gaz, HabitA+, IZIPROGAZ et de leurs sites respectifs. Droit d'accès et de rectification suivant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978.

L'entreprise

Signature :

Cachet de l'entreprise

SARL L. FRAPIER Entreprises
Z.A. Camparian Nord 33870 VAYRES
Tél. 09 51 09 02 91 / Fax : 05 57 84 76 20
SIRET 44792024000028

Votre demande a été examinée en séance du : 07/04/2015

L'appellation PG vous est attribuée pour 2015

Le responsable de l'Organisation Professionnelle
A : BORDEAUX Le : 07/04/2015

Signature : Séverine DANIES-SAUVESTRE, Présidente de la
Section Professionnelle des entreprises de Genie Climatique
Sanitaire et Couverture Plomberie de la Gironde

Cachet de l'Organisation



Direction Régionale de la Gironde
Section Professionnelle des entreprises de Genie Climatique
Sanitaire et Couverture Plomberie de la Gironde

(Ce formulaire ne sera valable qu'après apposition de votre cachet)



QUALITE SECURITE ENVIRONNEMENT



SECURITE

Sécurité d'ordre général

La démarche d'accueil d'un nouvel arrivant en entreprise, sur chantier ou dans un atelier a pour but de l'intégrer dans son nouvel environnement et de lui rappeler ou de lui faire acquérir les bonnes pratiques de prévention.

LAURENT FRAPIER ENTREPRISES :

- Présente les lieux, les collaborateurs, les personnes à contacter en cas d'urgence,
- Attire l'attention sur les risques liés aux différents postes de travail,
- incite son personnel à s'impliquer dans la prévention, à signaler les dangers et proposer des solutions d'amélioration.

SECOURS

Donner les consignes à suivre en cas d'accident :

- ne pas bouger la victime, la couvrir ;
- ne pas lui donner à boire ;
- protéger la zone, éloigner les curieux ;
- alerter les secours en composant le 18, le 15 ou le 112 à partir d'un poste téléphonique fixe ou mobile.

Indiquer les moyens d'appel

Identifier les secouristes

Faire soigner immédiatement toute blessure, même légère.

Téléphonez au
18
ou 112
ou 15



INCENDIE



- Montrer l'emplacement des extincteurs sur les lieux de travail
- Rappeler la classe de feu des extincteurs

Les différentes classes de feu

| | |
|----------|--|
| Classe A | feu de matériaux solides (bois, tissu, papier) combustion vive ou lente |
| Classe B | feu de liquides ou de solides liquéfiables (hydrocarbures solides ou liquides) |
| Classe C | feu de gaz (butane, propane, méthane...) |
| Classe D | feu de métaux (magnésium, aluminium, sodium...) |

- Expliquer la manipulation de l'extincteur :
 - poser l'extincteur à terre ;
 - enlever la goupille ;
 - percuter la poignée pour libérer le gaz de la cartouche ;
 - vérifier par une brève pression sur la poignée de manœuvre que l'extincteur fonctionne ;
 - attaquer les flammes à leur base, de préférence dos au vent.



HYGIÈNE



- Changer de vêtements
- Se laver les mains avant le repas
- Prendre une douche en fin de poste



- Garder les locaux propres



ORDRE SUR LE CHANTIER



- Ranger et nettoyer chaque poste de travail
- Enlever les pointes des bois



- Dégager les chemins de circulation

- Évacuer les déchets par les goulottes et dans les bennes



- Trier les déchets



CIRCULATION ROUTIÈRE



Pas de téléphone au volant !



■ Bons comportements

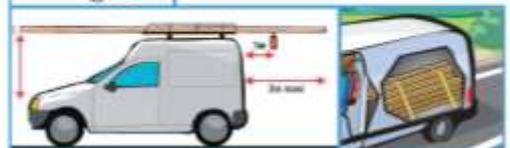
- Respecter le code de la route.
- Attacher la ceinture de sécurité.
- Respecter les limitations de vitesse.
- Respecter les distances de sécurité.

■ Vigilance

- En cas de longs trajets, faire des pauses régulières.
- Rappeler que l'alcool, la drogue et certains médicaments sont une contre-indication à la conduite du véhicule.

■ État du véhicule et chargement

- Utiliser des véhicules avec cloison fixe et rigide entre cabine et produits, pourvus d'une ventilation haute et basse de section 20 x 20 cm.
- Vérifier l'état général du véhicule : pression des pneus, éclairage, essuie-glace, lave-glace, etc.
- Vérifier la présence de l'extincteur, du kit de signalisation de la trouée de secours et du triangle.
- Respecter le poids total autorisé en charge (PTAC) du véhicule.
- Répartir et attacher ses différentes charges.





Sécurité spécifique au métier de l'électricité

La nouvelle norme NF C 18510 renforce la nécessité d'intervenir hors tension. Pour qu'une intervention soit effectuée hors tension, l'installation ou l'équipement doivent être consignés.

Travaux hors tension

La procédure de consignation des installations à déposer, à entretenir ou à raccorder ainsi que celles des équipements avariés comprend 5 étapes (domaine BT) :



- Séparez l'équipement de travail ou la partie d'installation défectueux de toute source d'énergie électrique au point de sectionnement.
- Condamnez le dispositif de coupure en position d'ouverture avec un cadenas, par exemple.
- Identifiez clairement l'équipement ou l'ouvrage mis hors tension pour vous assurer que la zone de travail est bien située dans l'ouvrage mis hors tension. Une pancarte indique que la commande ne doit pas être manœuvrée.
- Procédez à la vérification d'absence de tension (VAT). Un vérificateur d'absence de tension (VAT) doit être prévu pour confirmer l'absence de tension sur un circuit mis préalablement hors tension. Son bon fonctionnement est vérifié avant et après toute utilisation. Il est adapté à la tension des installations sur lesquelles ils sont utilisés et répondent aux prescriptions de la norme NF C 18-310 (tension inférieure à 1 000 V).
- Mettez à la terre et en court-circuit l'équipement de travail ou la partie d'installation immédiatement après la VAT en cas de doute (facultatif).

Les électriciens habilités BC effectuent la consignation d'un équipement ou d'une installation. La reprise des travaux ne se fait qu'à la remise par le chargé de consignation d'une attestation de consignation.

Les opérateurs habilités BR consignent uniquement l'équipement sur lequel ils interviennent.

La consignation et la déconsignation sont effectuées par le même opérateur.

Pour les travaux au voisinage de pièces nues sous tension, l'électricien met en œuvre des mesures de protections collectives (isolation et obstacles) et porte des EPI spécifiques au risque électrique.

Les zones de voisinage en basse tension (BT) sont :

- De 3 m à 0,30 m : zone de voisinage simple ;
- De 0,30 m à 0 : zone de voisinage renforcé.



Intervention sous tension



Exceptionnellement, des travaux sur installations ou équipements sous tension peuvent être effectués sur ordre formel et écrit du chargé d'exploitation, qui le justifie, dans les cas suivants :

- la mise hors tension mettrait en danger la vie ou la santé des travailleurs ;
- l'exploitation est nécessaire ;
- la nature des travaux ou des interventions exige la présence de tension (vérification des circuits, recherche et localisation de défauts, mesure de grandeurs électriques...).

Dans les deux premiers cas, ces interventions requièrent une instruction de service précisant les prescriptions à respecter, les conditions d'exécution, les matériels et les EPI (écran facial, tapis isolant et gants isolants) à utiliser.

Elles sont effectuées par des électriciens habilités B1T ou B2T.

Il existe plusieurs domaines de travaux sous tension (batteries stationnaires, véhicules et engins, industries tertiaires). Chaque domaine est régi par une norme spécifique (projet NFC 18-505) dont le mode opératoire doit être respecté.



GESTION DES DECHETS

Objectif : Assurer une propreté constante du chantier après toutes nos interventions et un traitement conforme à la réglementation.

La procédure de gestion des déchets est mise en place dès le début du chantier, par les équipes opérationnelles chargées de son exécution. Cette procédure a pour objet de trier, collecter et éliminer de manière conforme à la réglementation les principaux types de déchets rencontrés dans l'exercice de notre activité.

Les catégories de déchets qui seront à trier sont les suivantes :

- Déchets inertes (gravats, béton, brique, céramiques, terres, carrelage, ardoises, isolant minéral...)
- Déchets Industriels Banals (plastiques, gaines, plâtre,...)
- Métaux et ferrailles (ferraillage, cadres aluminium, câbles électriques)
- Déchets papiers-cartons (emballage propres).
- Déchets de bois non traités (palettes, chutes de bois ...).
- Déchets dangereux (pots de peinture, résidus de colle, emballages divers souillés par des produits toxiques, huile minérale de vidange, tubes néon et fluorescents d'éclairage..).
- Déchets « base vie » de type Ordures Ménagères.

Les déchets à prévoir sur l'opération :

- Equipement électriques,
- Tubes d'éclairage
- Câbles électriques
- Emballages cartons,
- Chutes de gaines
- Déchets banals inertes

Les exigences de qualités environnementales définies dans le dossier seront expliquées et rappelées régulièrement à tous nos intervenants sur le chantier.

Les déchets produits seront déposés dans les bennes qui seront mises en place sur le chantier par le lot Gros Œuvre ou évacués tous les soirs par nos propres moyens suivant les exigences de traitement des déchets.

Toutes les précautions seront prises pour assurer un nettoyage régulier et minutieux.



Un bordereau type de suivi de déchets et le mode d'emploi pour remplir celui-ci sont joints dans notre mémoire environnemental.

Un plan de prévention sera prévu pour la préparation de chaque intervention programmée et planifiée.

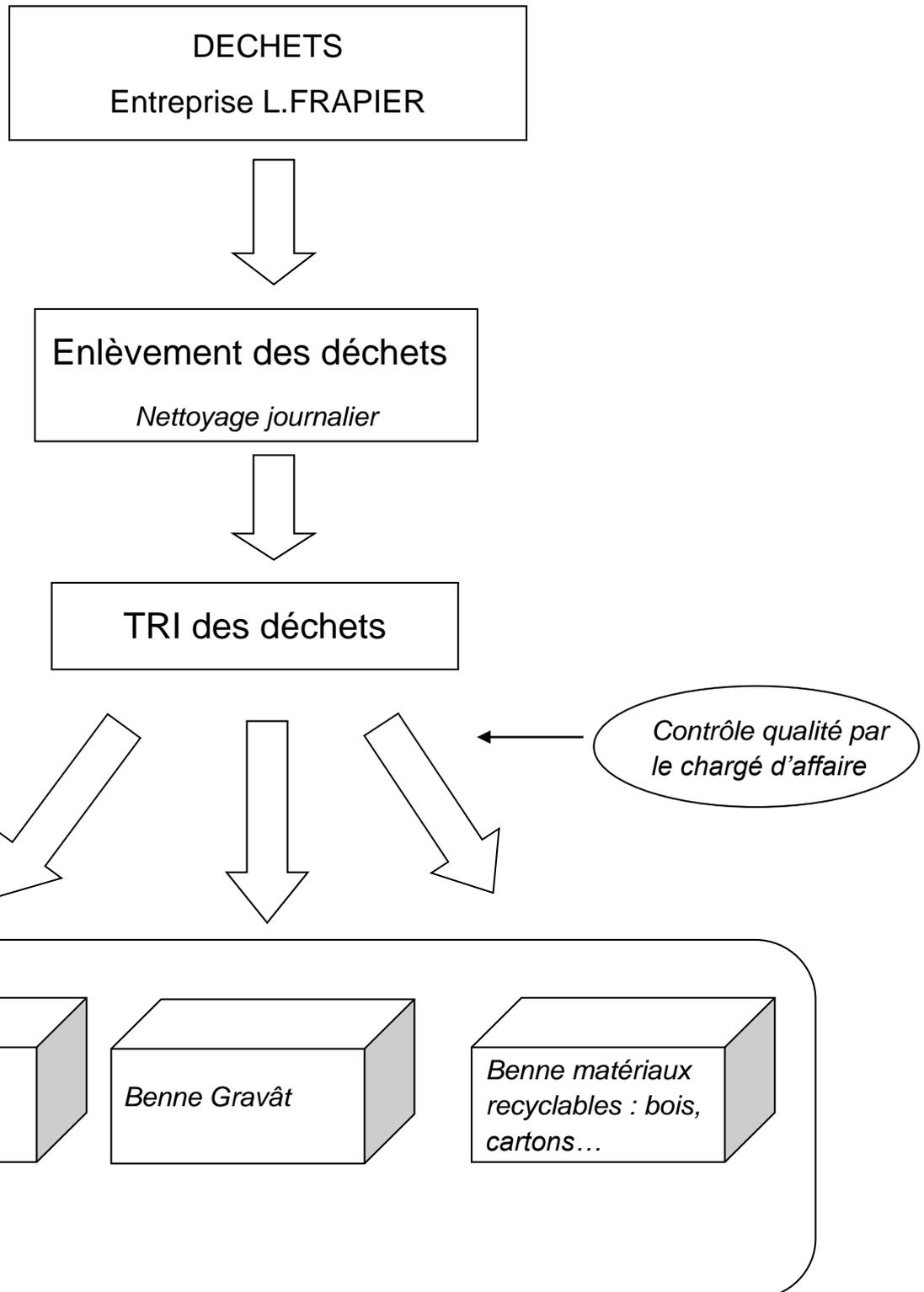
En règle générale, toutes les mesures et précautions seront prises pour assurer un bon déroulement du chantier dans les délais impartis et les conditions de sécurité optimales tant pour les utilisateurs et le personnel que pour notre personnel intervenant.

Afin de répondre au mieux à ces exigences de gestion de déchets que s'impose LAURENT FRAPIER ENTREPRISES, nous avons conclu un contrat annuel avec la société **ULYSSE RECYCLAGE**.





Récapitulatif





DOSSIER TECHNIQUE